

## PRIÈRES.

Les membres du Sénat ont été informés qu'une commission sous le grand sceau a été émise nommant l'honorable John Jones Ross président du Sénat. La dite commission a été alors lue par le greffier comme suit:—



## CANADA.

*Stanley de Preston.*

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A l'honorable John Jones Ross, un sénateur du Canada.

SALUT:—

JNO. S. D. THOMPSON, } SACHEZ que, reposant pleine confiance en votre loyauté,  
Procureur-général, } intégrité et habileté, Nous vous avons constitué et nommé et  
Canada. } par ces présentes Nous vous constituons et nommons vous, le  
dit honorable John Jones Ross, Président du Sénat de Notre Puissance du Canada, en vertu des provisions de la 34e section de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Vous aurez et exercerez la dite charge de Président du Sénat de notre Puissance du Canada, durant Notre bon plaisir, avec ensemble tous et chacun les pouvoirs, droits, autorité, profits, privilèges et avantages y appartenant et en dépendant, en la manière la plus ample et entière.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très-Honorable Sir Frederick Arthur Stanley, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie du Royaume-Uni; Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très Honorable du Bain; Gouverneur Général du Canada. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce quatorzième jour de septembre, en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-onze, et de Notre Règne la cinquante-cinquième.

Par ordre,

J. A. CHAPLEAU,  
Secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a alors pris place au fauteuil, au pied du trône, accompagné des honorables messieurs Abbott et Carling précédé du gentilhomme huissier de la Verge Noire.

La masse (qui auparavant était sous la table) a été mise sur la table, et il a été Ordonné, qu'elle soit portée devant Son Honneur.

L'honorable M. Abbott, président du Conseil privé de la Reine au Canada, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse du Sénat en date du 14 septembre 1891, pour toute correspondance échangée entre Son Excellence le Gouverneur général et le lieutenant-gouverneur de la province de Québec relativement au chemin de fer de la Baie des Chaleurs, et tous autres papiers et correspondance en la possession du gouvernement sur ce sujet.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

( Voir documents de la Session No . )